

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### REPORT DE LA 26<sup>e</sup> EDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU FILM DE TANGER

À la suite des demandes et propositions formulées par plusieurs organisations professionnelles et acteurs de l'industrie cinématographique en faveur du report de la 26<sup>e</sup> édition du Festival National du Film de Tanger, le Centre Cinématographique Marocain a décidé de répondre favorablement à cette requête en reprogrammant cette édition au mois de **mars 2027**, au lieu de la période initialement prévue du **23 au 31 octobre 2026**.

Cette décision s'inscrit dans le prolongement de l'approche participative que le Centre Cinématographique Marocain privilégie dans ses relations avec les différentes composantes du secteur. Elle traduit sa volonté constante d'être à l'écoute des attentes des professionnels et de prendre en considération les propositions de leurs organisations représentatives, chaque fois qu'elles sont susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions d'organisation des manifestations cinématographiques nationales et au renforcement de leur rayonnement.

Le Centre a notamment pris en considération les observations exprimées par les professionnels concernant la forte concentration de festivals et de manifestations cinématographiques, tant nationales qu'internationales, durant le mois d'octobre, ainsi que les risques de chevauchement des calendriers susceptibles de limiter la participation des professionnels et des films marocains à ces rendez-vous. Cette situation est d'autant plus importante que plusieurs festivals internationaux de premier plan appliquent des critères exigeant que les œuvres présentées bénéficient d'un statut de première projection.

Dans cette perspective, le report du Festival National du Film au mois de mars permettra non seulement de répondre à ces préoccupations légitimes, mais également de repositionner le Festival dans le calendrier national comme le premier grand rendez-vous cinématographique de l'année. Il marquera ainsi le lancement de la saison cinématographique nationale, laquelle trouvera son aboutissement, dans sa dimension internationale, avec le Festival International du Film de Marrakech.

En accédant à cette demande des professionnels, le Centre Cinématographique Marocain réaffirme son engagement à poursuivre une démarche fondée sur la concertation, le dialogue et la coordination avec l'ensemble des acteurs du secteur. Il entend ainsi réunir les meilleures conditions organisationnelles, artistiques et professionnelles pour assurer le succès de la 26<sup>e</sup> édition du Festival National du Film de Tanger et conforter sa position en tant que rendez-vous incontournable de valorisation de la production cinématographique marocaine, de promotion des talents nationaux et de célébration de l'ensemble des composantes de l'industrie cinématographique

